



Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement
Ministère de la santé et des solidarités

Direction générale de l'action sociale
Sous-Direction des institutions,
des affaires juridiques et financières
Bureau de la réglementation financière et comptable (5B)

Dossier suivi par : Le ministre de la santé et des solidarités
Isabelle PIEL
Tél. : 01 40 56 86 56 Fax : 01.40.56 87 22 à
Courriel : isabelle.piel@sante.gouv.fr

Madame et Messieurs les préfets de région
Directions régionales des affaires sanitaires et sociales

Mesdames et Messieurs les préfets de département
Directions départementales des affaires sanitaires et
sociales

Monsieur le directeur de la CNSA (pour information)

NOTE D'INFORMATION N°DGAS/5B/2006/102 du 6 mars 2006 relative aux valeurs moyennes pour 2003 des indicateurs fixés par l'arrêté du 26 octobre 2004

Date d'application : Immédiate
NOR : SANA0630103N
Classement thématique : établissements sociaux et médico-sociaux

Résumé : Moyennes et médianes en 2003 des indicateurs de l'arrêté du 26 octobre 2004
Mots-clés : Indicateurs/ Tarification/ Etablissements accueillant des personnes handicapées
Textes de référence : Articles R.314-28 à R314-33, R.314-17 et R.314-49 du code de l'action sociale et des familles Arrêté du 26 octobre 2004 fixant les premiers indicateurs et leurs modes de calcul pris en application du 5° du I de l'article 16 et des articles 27 à 32 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003
Textes abrogés ou modifiés :
Annexes : - Annexe 1 : Bilan de la mise en œuvre de l'arrêté du 26 octobre 2004 - Annexe 2 : Tableaux de bord 2003 (moyenne et médiane) des catégories d'établissements ou services concernés par l'arrêté du 26 octobre 2004; - Annexe 3 : Fiches d'analyse par catégorie d'établissement ou service

Cette note d'information fait le point sur les données transmises par les établissements ou services accueillant des personnes handicapées avec les propositions budgétaires 2005, en application de l'arrêté du 26 octobre 2004 mentionné en référence. Cette transmission à l'autorité de tarification devait intervenir au plus tard le 31 octobre 2004. Ces données sont relatives, pour le compte administratif, à l'année 2003 et pour le budget prévisionnel à l'année 2005.

Seules les données issues du compte administratif font l'objet du calcul de moyennes et médianes.

La présente note traite des valeurs nationales des indicateurs de l'arrêté du 26 octobre 2004. La publication des moyennes et médianes régionales est une compétence du préfet de région. Pour prendre connaissance de ces valeurs, il faut donc se référer à l'arrêté du préfet de région de la région concernée.

Les établissements sociaux et médico-sociaux entrant dans le champ d'application de cet arrêté sont :

- Les instituts médico-éducatifs (IME)
- Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)
- Les établissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents présentant une déficience motrice
- Les établissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents polyhandicapés
- Les centres d'aide par le travail (CAT), aujourd'hui ESAT
- Les maisons d'accueil spécialisées uniquement
- Les services d'éducation spéciale à domicile (SESSAD)

Les valeurs présentées ci-dessous, compte tenu de la nouveauté du dispositif, doivent être interprétées avec circonspection. Cependant, ces premiers indicateurs permettent d'engager en matière d'allocation de ressources une comparaison entre établissements similaires. En application des 3° et 4° de l'article R.314-22 du CASF, ils peuvent servir d'indices en matière de dépenses excessives et en application du 5° de ce même article rejeter des mesures nouvelles qui auraient pour conséquence d'accroître les disparités entre les établissements similaires, voire justifier une limitation en matière de reconduction des moyens des établissements manifestement sur-dotés.

Vos axes de convergence tarifaire doivent être explicités dans votre rapport d'orientation budgétaire prévu en 5° de cet article R.314-22 du CASF. La transmission de ce rapport d'orientation budgétaire, en cas de contentieux de la tarification doit vous être demandé par le juge de la tarification en application de l'article R.351-22 du même code.

Si les indicateurs doivent bien être utilisés avec discernement et prudence, il est aussi évident que seul un début d'utilisation aura pour effet d'améliorer la qualité de l'information transmise par les établissements et les services, puisque l'absence de transmission ou la transmission incomplète ou inexploitable des données nécessaires aux calculs des indicateurs peut avoir pour effet la mise en œuvre de l'article R.314-38 du même code.

La présente note comprend en annexe 1, le bilan de la mise en œuvre de l'arrêté du 26 octobre 2004, en annexe 2, les tableaux de bord 2003 (moyenne et médiane) des catégories d'établissements ou services concernés par l'arrêté du 26 octobre 2004 et en annexe 3 les fiches d'analyse par catégorie d'établissement ou service.

Le directeur général de l'action sociale

signé

Jean-Jacques TREGOAT

Annexe 1 : Bilan de la mise en œuvre de l'arrêté du 26 octobre 2004

1. Bilan des remontées.

L'arrêté du 26 octobre 2004 précité a défini 11 catégories de référence pour le calcul des moyennes afin de comparer les établissements ou services comparables entre eux. Les DRASS devaient donc élaborer 11 tableaux de bord régionaux en fonction des catégories ci-dessous. Ces 11 tableaux de bord sont publiés par un arrêté du préfet de région.

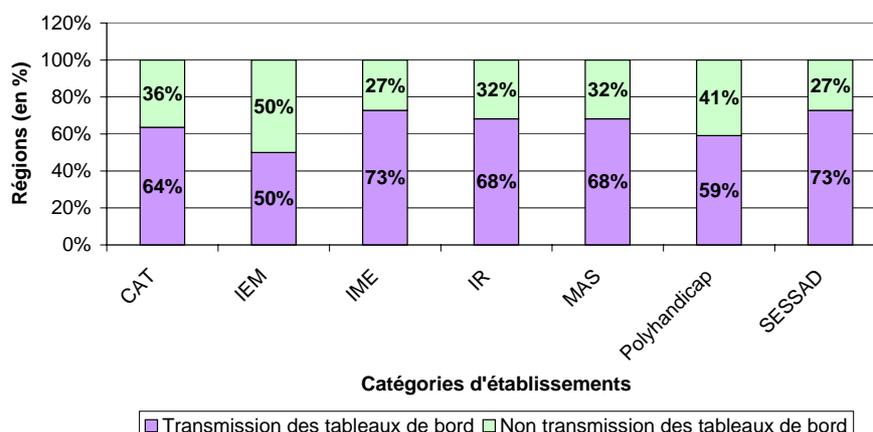
<i>Fiche1: Tableau de synthèse des catégories d'établissements et services</i>							
nombre de structures minimum permettant d'établir une moyenne départementale par catégories							
TYPE DE SERVICES	FICHE XXIV Décret n°89-798	FICHE XXIV-IR Décret n°89-798	FICHE XXIVbis Décret n°89-798	FICHE XXIVter Décret n°89-798	SESSAD	MAS	CAT
	ETABLISSEMENTS				SERVICES	ETABLISSEMENTS	
EXTERNAT ET SEMI -INTERNAT	5	5	5	5			
INTERNAT et MIXTE	5	5	5	5			
					5	5	10

Le calcul de ces tableaux de bord régionaux a nécessité une vérification des données de la part des DDASS et DRASS et des demandes de correction aux établissements et services concernés. Seules 17 régions (16 régions métropolitaines et la Guadeloupe) ont été en mesure d'aller au bout de cet exercice et de remonter à la DGAS les données transmises le 31 octobre 2004.

Parmi ces 17 régions, toutes n'ont pas transmis l'ensemble des tableaux de bord et toutes n'ont pas publié l'arrêté régional relatif au tableau de bord estimant les données pas assez fiables pour être publiées et servir de base à la tarification.

Le taux de transmission a été différent selon les catégories d'établissements. Il a été plus élevé pour les catégories qui comportent un grand nombre d'établissements ou services.

Taux de transmission par catégorie d'établissement



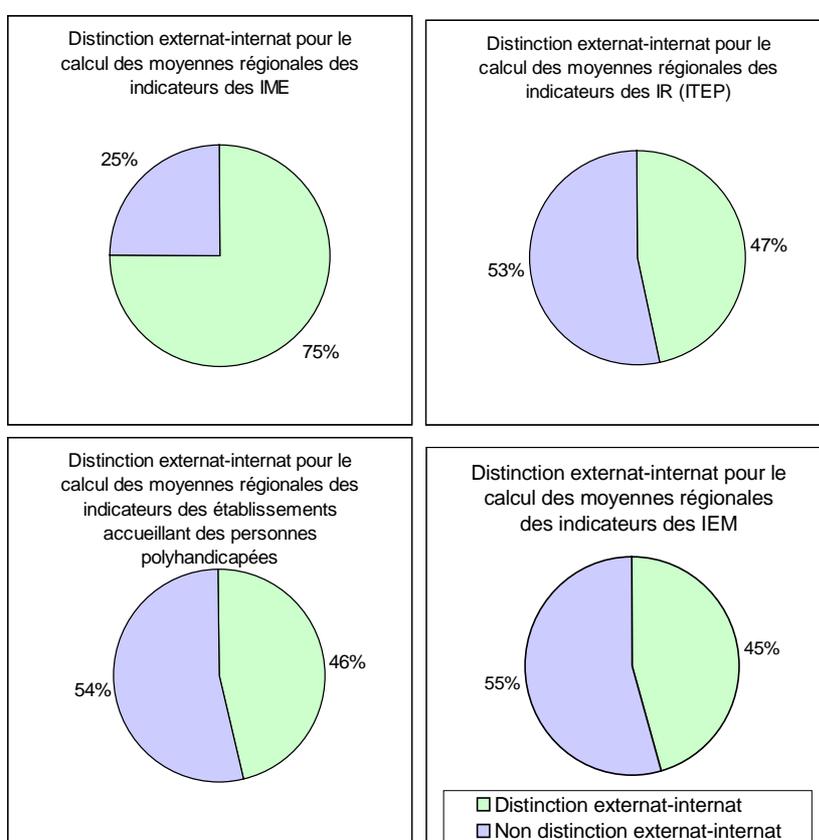
2. Fiabilité des données.

En comparant les valeurs de cette première d'année d'application et celles obtenues durant l'expérimentation, il a été constaté que la grande majorité des indicateurs du tableau de bord défini par l'arrêté du 26 octobre 2004 précité étaient fiables.

Cette conclusion sera étayée de manière plus détaillée et précise dans les fiches par catégories d'établissements ou services ci-dessous.

3. Catégories relatives au calcul des moyennes.

La distinction entre EXTERNAT ET SEMI -INTERNAT et INTERNAT et MIXTE pour le calcul des moyennes des IME, IEM , ITEP et établissements accueillant des personnes polyhandicapées n'a pas été effectuée dans toutes les régions et de manière différente selon les catégories.



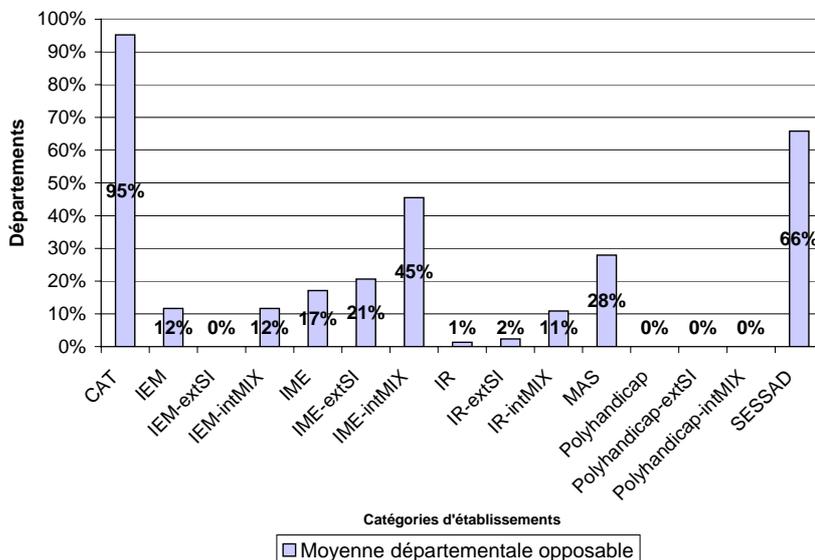
4. Niveau géographique de comparaison.

Les écarts sont importants selon la catégorie d'établissements ou services pour l'opposabilité des valeurs.

L'annexe 1 de l'arrêté précité a fixé le nombre d'établissements ou services minimal sur lequel devait être basé la moyenne départementale pour que celle-ci soit opposable (voir annexe 1 ci-dessus). A défaut, si la moyenne départementale n'est pas opposable, la comparaison est effectuée sur la base de la moyenne régionale.

Le tableau ci-dessous doit être interprété avec précaution dans la mesure où la distinction entre externat et internat a été effectuée inégalement selon les régions.

Moyennes départementales opposables (en %)



Annexe 2

Etablissements accueillant des personnes handicapées

Tableaux de bord 2003

Institut médico-éducatif (IME)

MOYENNES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)															
0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
0,0%	0,2%	2,5%	17,9%	40,3%	31,7%	7,3%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)		
hommes	femmes	TOTAL
59,3%	40,7%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel								
Indicateur de qualification (en %)							Indicateur de vieillesse – technicité	
Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I		
11,0%	20,0%	18,4%	38,2%	6,9%	5,6%	100,0%	1,252	

Indicateurs financiers			
Coût de structure	12325,4	Indicateur relatif à l'immobilier	2212,4
Indicateur relatif à l'encadrement	3059,7		

Indicateurs d'activité	
Durée moyenne de prise en charge	1 659,5

Institut médico-éducatif (IME)

MEDIANES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)															
0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
0,0%	0,0%	0,0%	16,6%	40,6%	29,8%	4,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)		
hommes	femmes	TOTAL
0,0%	0,0%	0,0%

Indicateurs relatifs au personnel							
Indicateur de qualification (en %)							Indicateur de vieillesse – technicité
Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I	
13,5%	17,6%	17,8%	40,7%	6,1%	4,7%	100,0%	1,259

Indicateurs financiers			
Coût de structure	10513,1	Indicateur relatif à l'immobilier	1673,7
Indicateur relatif à l'encadrement	2442,2		

Indicateurs d'activité	
Durée moyenne de prise en charge	1 668,5

INSTITUTS THERAPEUTIQUES, EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES (ITEP)

MOYENNES

Tableau de bord national 2003

Répartition des populations par classe d'âge (en %)

0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
0,0%	0,7%	2,1%	25,4%	56,2%	14,0%	1,5%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)

hommes	femmes	TOTAL
82,0%	18,0%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel

Indicateur de qualification (en %)

Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I	Indicateur de vieillesse – technicité
12,4%	17,2%	17,4%	40,7%	6,9%	5,4%	100,0%	

Indicateurs financiers

Coût de structure	21179,6	Indicateur relatif à l'immobilier	3808,7
Indicateur relatif à l'encadrement	6733,8		

Indicateurs d'activité

Durée moyenne de prise en charge	864,5
----------------------------------	-------

INSTITUTS THERAPEUTIQUES, EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES (ITEP)

MEDIANES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)

0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
0,0%	0,0%	0,0%	27,2%	56,5%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)

hommes	femmes	TOTAL
85,7%	14,3%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel

Indicateur de qualification (en %)							Indicateur de vieillesse – technicité
Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I	
13,3%	16,3%	17,0%	39,7%	6,2%	5,6%	100,0%	1,245

Indicateurs financiers

Coût de structure	17599,5	Indicateur relatif à l'immobilier	2846,5
Indicateur relatif à l'encadrement	4013,8		

Indicateurs d'activité

Durée moyenne de prise en charge	972,4
----------------------------------	-------

Etablissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents présentant une déficience motrice (IEM)

MOYENNES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)

0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
0,0%	1,4%	3,5%	13,8%	35,4%	34,2%	11,0%	0,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)

hommes	femmes	TOTAL
60,4%	39,6%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel

Indicateur de qualification (en %)							Indicateur de vieillesse – technicité
Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I	
9,9%	25,9%	17,1%	37,3%	6,4%	3,4%	100,0%	1,199

Indicateurs financiers

Coût de structure	18005,9	Indicateur relatif à l'immobilier	3365,9
Indicateur relatif à l'encadrement	4403,8		

Indicateurs d'activité

Durée moyenne de prise en charge	1 337,7
----------------------------------	---------

Etablissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents présentant une déficience motrice (IEM)

MEDIANES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)

0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
0,0%	0,0%	0,0%	13,2%	34,6%	32,9%	5,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)

hommes	femmes	TOTAL
60,8%	39,2%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel

Indicateur de qualification (en %)							Indicateur de vieillesse – technicité
Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I	
12,8%	22,9%	15,1%	40,9%	4,9%	3,3%	100,0%	1,186

Indicateurs financiers

Coût de structure	16623,9	Indicateur relatif à l'immobilier	3074,6
Indicateur relatif à l'encadrement	3559,4		

Indicateurs d'activité

Durée moyenne de prise en charge	1 482,6
----------------------------------	---------

Etablissements accueillant des personnes polyhandicapées (EEAP)

MOYENNES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)															
0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
1,1%	3,8%	8,2%	22,2%	31,4%	20,9%	10,7%	1,5%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)		
hommes	femmes	TOTAL
53,6%	46,4%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel								
Indicateur de qualification (en %)							Indicateur de vieillesse – technicité	
Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I		
17,1%	39,8%	11,9%	25,2%	3,0%	3,0%	100,0%	1,179	

Indicateurs financiers			
Coût de structure	19051,2	Indicateur relatif à l'immobilier	3275,4
Indicateur relatif à l'encadrement	4069,4		

Indicateurs d'activité	
Durée moyenne de prise en charge	1 391,1

Etablissements accueillant des personnes polyhandicapées (EEAP)

MEDIANES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)															
0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
0,0%	0,0%	3,7%	20,0%	33,3%	22,2%	7,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)		
hommes	femmes	TOTAL
52,9%	47,1%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel							
Indicateur de qualification (en %)							Indicateur de vieillesse – technicité
Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I	
15,0%	40,6%	11,5%	28,3%	2,5%	3,1%	100,0%	1,177

Indicateurs financiers			
Coût de structure	17932,2	Indicateur relatif à l'immobilier	2949,7
Indicateur relatif à l'encadrement	3729,8		

Indicateurs d'activité	
Durée moyenne de prise en charge	1 373,5

Centres d'aide par le travail (CAT)

MOYENNES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)															
0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	10,6%	13,1%	16,2%	16,9%	17,3%	21,5%	3,6%	0,3%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)		
hommes	femmes	TOTAL
59,4%	40,6%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel							
Indicateur de qualification (en %)							Indicateur de vieillesse – technicité
Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I	
5,0%	33,8%	28,5%	23,9%	5,1%	3,6%	100,0%	1,229

Indicateurs financiers			
Coût de structure	5408,0	Indicateur relatif à l'immobilier	883,7
Indicateur relatif à l'encadrement	2234,2		

Indicateurs d'activité	
Durée moyenne de prise en charge	2 304,8
Indicateur de travail à temps partiel des travailleurs handicapés	0,11

Centres d'aide par le travail (CAT)

MEDIANES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)

0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,7%	12,8%	15,6%	16,3%	15,8%	18,9%	2,4%	0,0%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)

hommes	femmes	TOTAL
59,3%	40,7%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel

Indicateur de qualification (en %)

Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I	Indicateur de vieillesse – technicité
8,5%	33,5%	29,1%	22,6%	6,5%	3,6%	100,0%	

Indicateurs financiers

Coût de structure	4890,6	Indicateur relatif à l'immobilier	852,7
Indicateur relatif à l'encadrement	1643,6		

Indicateurs d'activité

Durée moyenne de prise en charge	790,5
Indicateur de travail à temps partiel des travailleurs handicapés	0,1

Maisons d'accueil spécialisées (MAS)

MOYENNES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)															
0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,7%	9,5%	12,5%	16,5%	16,3%	14,5%	20,3%	5,7%	3,1%	0,1%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)		
hommes	femmes	TOTAL
55,8%	44,2%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel							
Indicateur de qualification (en %)							Indicateur de vieillesse - technicité
Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I	
14,7%	50,6%	11,8%	14,4%	4,5%	3,8%	100,0%	1,237

Indicateurs financiers			
Coût de structure	21821,1	Indicateur relatif à l'immobilier	4668,6
Indicateur relatif à l'encadrement	4455,0		

Indicateurs d'activité	
Durée moyenne de prise en charge	151,2

Maisons d'accueil spécialisées (MAS)

MEDIANES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)															
0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,9%	10,1%	14,7%	15,3%	12,5%	17,5%	4,0%	0,0%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)		
hommes	femmes	TOTAL
55,7%	44,3%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel							
Indicateur de qualification (en %)							Indicateur de vieillesse – technicité
Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I	
15,7%	54,2%	8,8%	14,7%	3,3%	2,1%	100,0%	1,146

Indicateurs financiers			
Coût de structure	20005,2	Indicateur relatif à l'immobilier	4122,8
Indicateur relatif à l'encadrement	3736,6		

Indicateurs d'activité	
Durée moyenne de prise en charge	322,1

SESSAD

MOYENNES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)															
0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
2,0%	5,3%	11,2%	35,7%	36,5%	8,3%	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)		
hommes	femmes	TOTAL
62,6%	37,4%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel							
Indicateur de qualification (en %)							Indicateur de vieillesse – technicité
Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I	
2,6%	5,9%	8,6%	60,3%	11,7%	11,1%	100,0%	1,263

Indicateurs financiers			
Coût de structure	5348,9		
Indicateur relatif à l'encadrement	2122,9	Indicateur relatif au transport du personnel	273,7

Indicateurs d'activité	
Durée moyenne de prise en charge	859,4

SESSAD

MEDIANES

**Tableau de bord national
2003**

Répartition des populations par classe d'âge (en %)															
0-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	TOTAL
0,0%	0,0%	6,7%	36,0%	35,7%	1,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%

Répartition des populations par sexes (en %)		
hommes	femmes	TOTAL
61,4%	38,6%	100,0%

Indicateurs relatifs au personnel							
Indicateur de qualification (en %)							Indicateur de vieillesse – technicité
Niveau VI	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Niveaux VI à I	
3,7%	7,2%	10,5%	65,2%	10,7%	10,5%	100,0%	1,272

Indicateurs financiers			
Coût de structure	4267,6		
Indicateur relatif à l'encadrement	1613,4	Indicateur relatif au transport du personnel	120,7

Indicateurs d'activité	
Durée moyenne de prise en charge	768,3

Rappel des définitions des indicateurs fixés par l'arrêté du 26 octobre 2004

Durée moyenne de prise en charge = durée cumulée des séjours des sortants divisée par le nombre de sorties

Indicateur du nombre de travailleurs handicapés à temps partiel = nombre de travailleurs handicapés à temps partiel sur le nombre total de travailleurs handicapés

Indice vieillesse-technicité = indices réels divisés par indices de base

Coût de structure = (dépenses de groupe III (structure) + dépenses afférentes au personnel d'encadrement et de logistique + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit) divisées par le nombre de places (en €/place)

Indicateur relatif à l'encadrement = (dépenses afférentes au personnel d'encadrement de l'établissement + dépenses afférentes au personnel d'encadrement du siège social) divisées par le nombre de places (en €/place)

Indicateur relatif à l'immobilier = [Dépenses liées aux infrastructures (comptes 6811, 612, 613, 614, 615 et 616) + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit] divisées par le nombre de places (en €/place)

Indicateur relatif au transport = [Dépenses liées aux transports (comptes 6251 et 61353)] divisées par le nombre de places (en €/place)

Effectifs

	Nombre d'établissements	Nombre de places autorisées	Nombre de personnes accueillies	Nombre d'ETP
CAT	750	61 179	64 024	12 663
IEM	104	5 989	7 100	4 685
IME	360	22 265	25 575	11 912
ITEP	93	4 186	5 235	3 195
MAS	253	11 109	11 997	12 592
EEAP	85	2 716	3 236	3 152
SESSAD	588	15 842	15 473	4 311
Total	2 233	123 286	132 640	52 510

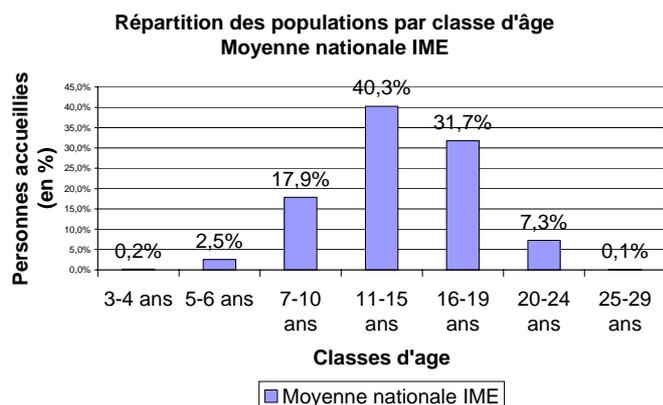
Base de calcul des indicateurs financiers: nombre de places

	Coût de structure	Indicateur relatif à l'encadrement	Indicateur relatif à l'immobilier	Indicateur relatif au transport
CAT	57 108	60 074	57 959	
IEM	5 780	5 872	5 574	
IME	21 586	21 785	21 841	
ITEP	4 031	4 121	3 925	
MAS	10 271	10 527	10 351	
EEAP	2 667	2 701	2 641	
SESSAD	14 114	14 726		11 538
Total	115 557	119 806	102 291	11 538

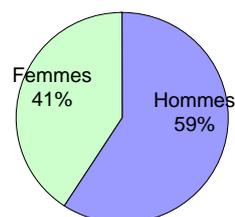
Annexe 3 :
Fiches d'analyse par catégorie d'établissement ou service

FICHE 1 : TABLEAU DE BORD NATIONAL DES INSTITUTS MEDICO-EDUCATIFS (IME)

N° 1 ET 2 REPARTITION DES POPULATIONS PAR CLASSE D'AGE/ PAR SEXE



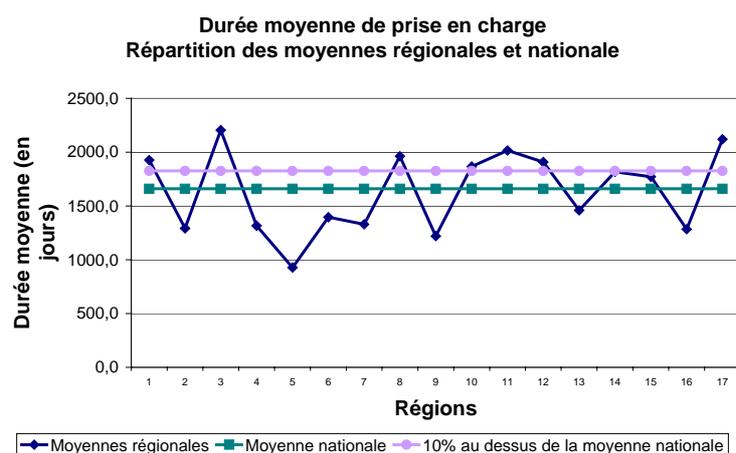
Répartition de la population par sexes
moyenne nationale



FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

N° 3 DUREE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE



Durée moyenne de prise en charge = durée cumulée des séjours des sortants divisée par le nombre de sorties

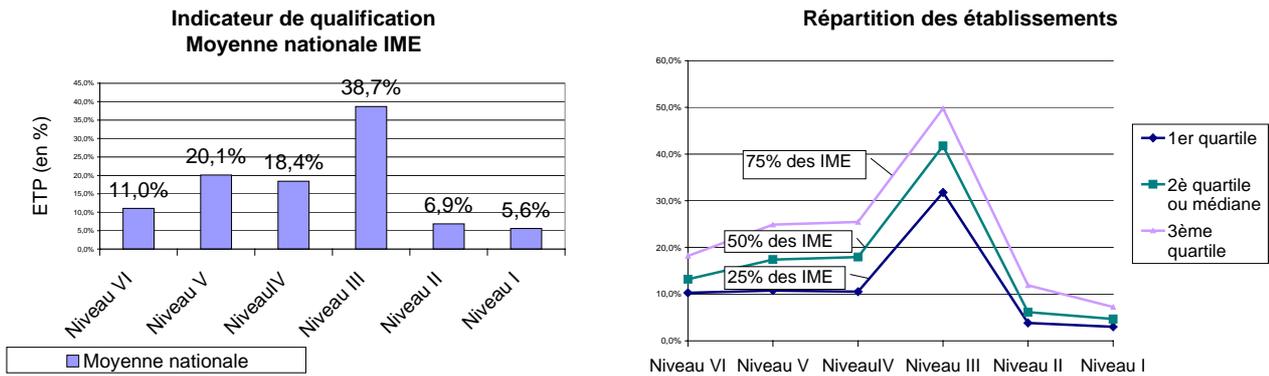
Les moyennes régionales sont très dispersées autour de la moyenne nationale.

FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

N° 5 INDICATEUR DE QUALIFICATION

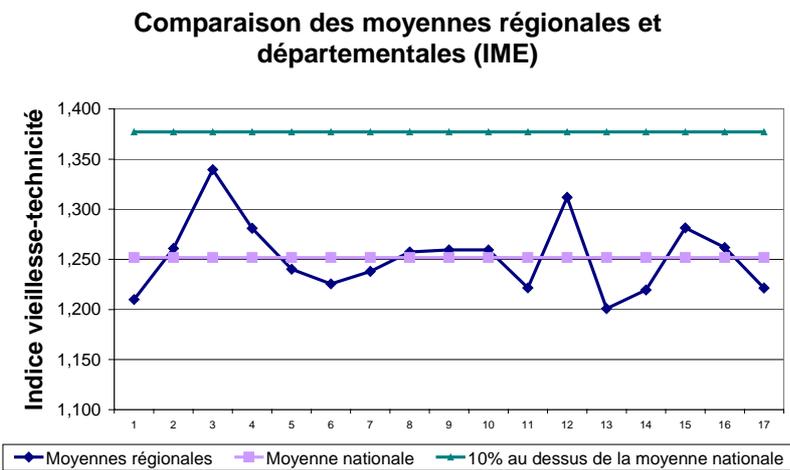
La moitié des IME ont 40% de personnel de niveau III.



FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

N° 6 INDICATEUR DE VIEILLESSE TECHNICITE



Indice vieillesse-technicité = indices réels divisés par indices de base

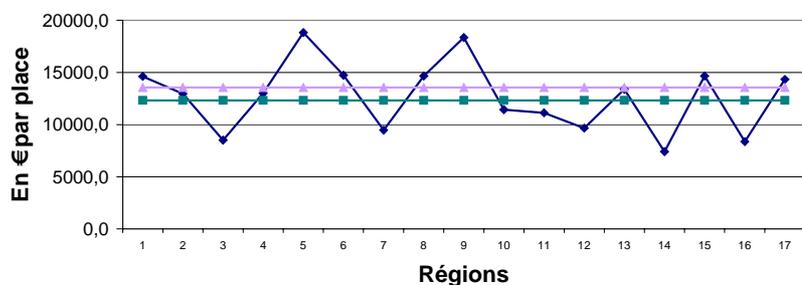
FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

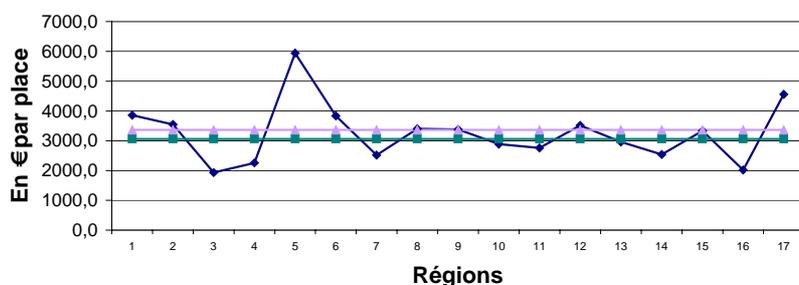
N° 7-8-9 : LES INDICATEURS FINANCIERS

18% du coût de structure est expliqué par l'indicateur relatif à l'immobilier.

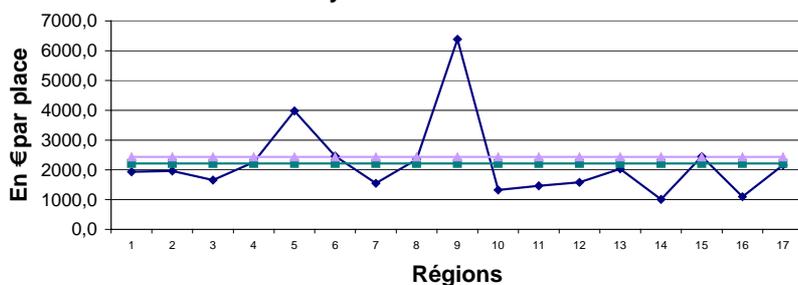
Coût de structure IME: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



Indicateur relatif à l'encadrement IME: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



**Indicateur relatif à l'immobilier (IME)
: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale**



◆ Moyennes régionales ■ Moyenne nationale ▲ 10% en dessous de la moyenne nationale

FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

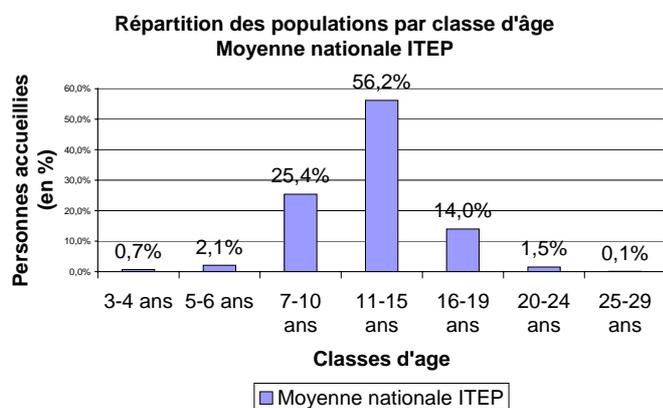
Coût de structure = (dépenses de groupe III (structure) + dépenses afférentes au personnel d'encadrement et de logistique + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit) divisées par le nombre de places (en €place)

Indicateur relatif à l'encadrement = (dépenses afférentes au personnel d'encadrement de l'établissement + dépenses afférentes au personnel d'encadrement du siège social) divisées par le nombre de places (en €place)

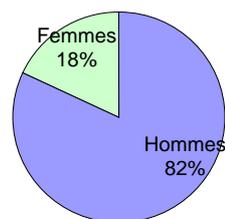
Indicateur relatif à l'immobilier = [Dépenses liées aux infrastructures (comptes 6811, 612, 613, 614, 615 et 616) + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit] divisées par le nombre de places (en €place)

FICHE 2 : INSTITUTS THERAPEUTIQUES, EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES (ITEP)

N° 1 ET 2 REPARTITION DES POPULATIONS PAR CLASSE D'AGE/ PAR SEXE



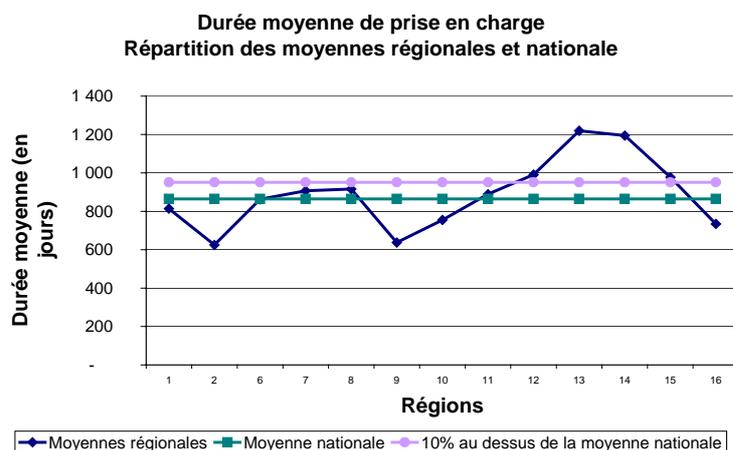
Répartition de la population par sexes-
moyenne nationale



FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation. La part des femmes dans la population est plus faible que dans les départements expérimentateurs.

N° 3 DUREE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE



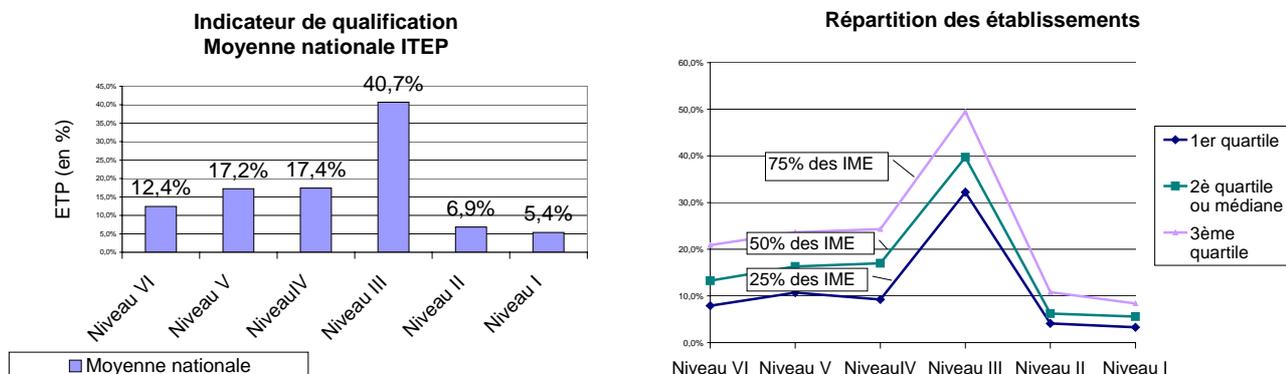
Durée moyenne de prise en charge = durée cumulée des séjours des sortants divisée par le nombre de sorties

FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

N° 5 INDICATEUR DE QUALIFICATION

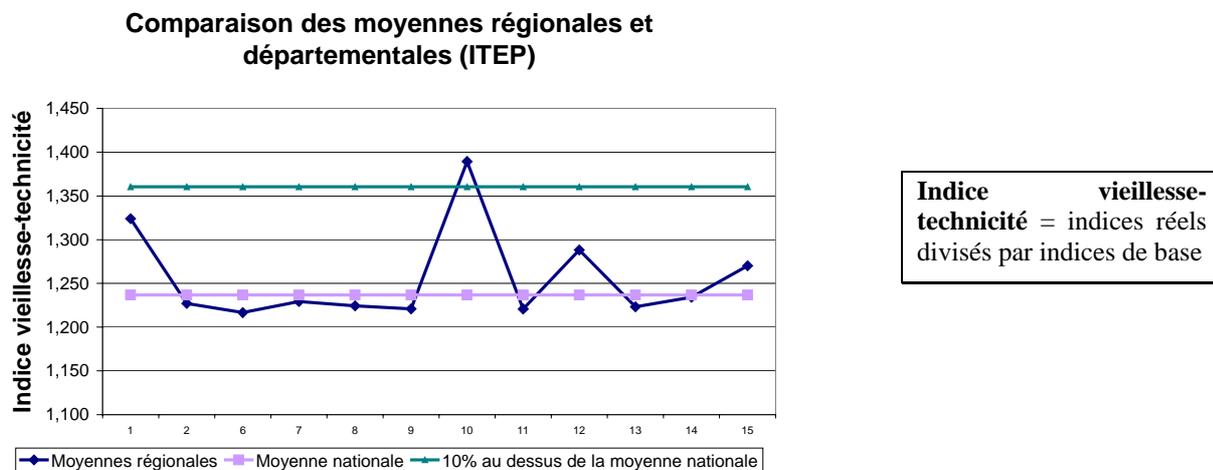
La moitié des IR a 40% de personnel de niveau III



FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

N° 6 INDICATEUR DE VIEILLESSE TECHNICITE



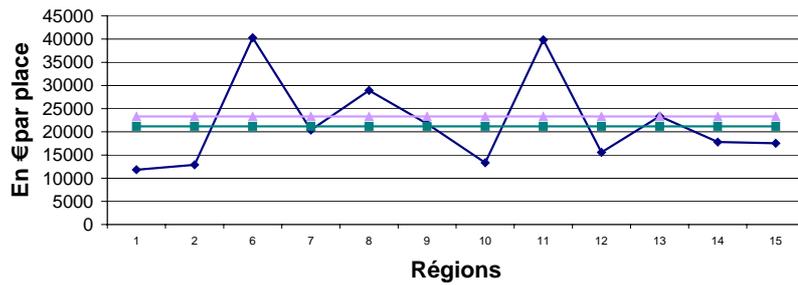
FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

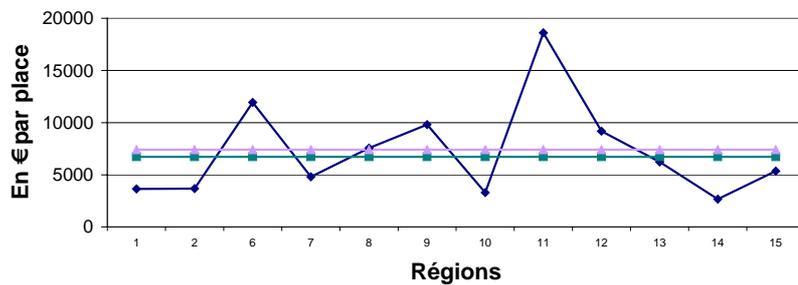
N° 7-8-9 : LES INDICATEURS FINANCIERS

Environ 20% du coût de structure est expliqué par l'indicateur relatif à l'immobilier.

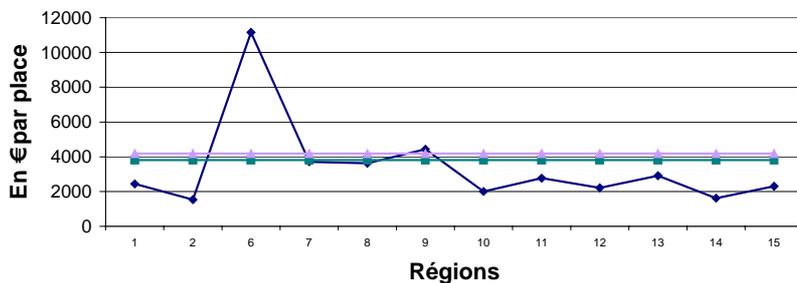
Coût de structure ITEP: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



Indicateur relatif à l'encadrement ITEP: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



Indicateur relatif à l'immobilier: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



◆ Moyennes régionales
 ■ Moyenne nationale
 ▲ 10% en dessous de la moyenne nationale

FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation. Les valeurs moyennes nationales sont supérieures à celles obtenues lors de l'expérimentation. Par contre, les moyennes des régions expérimentatrices sont proches de celles ci-dessous. Elles ont en moyenne des indicateurs de coûts inférieurs à la moyenne nationale.

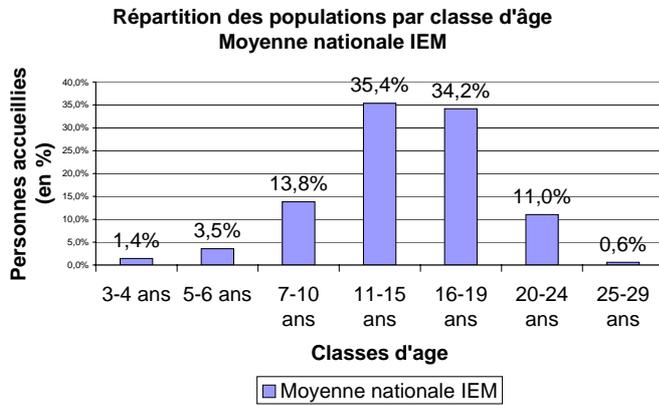
Coût de structure = (dépenses de groupe III (structure) + dépenses afférentes au personnel d'encadrement et de logistique + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit) divisées par le nombre de places (en €place)

Indicateur relatif à l'encadrement = (dépenses afférentes au personnel d'encadrement de l'établissement + dépenses afférentes au personnel d'encadrement du siège social) divisées par le nombre de places (en €place)

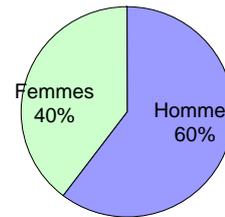
Indicateur relatif à l'immobilier = [Dépenses liées aux infrastructures (comptes 6811, 612, 613, 614, 615 et 616) + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit] divisées par le nombre de places (en €place)

FICHE 3 : ETABLISSEMENTS ET SERVICES PRENANT EN CHARGE DES ENFANTS OU ADOLESCENTS PRESENTANT UNE DEFICIENCE MOTRICE

N° 1 ET 2 REPARTITION DES POPULATIONS PAR CLASSE D'AGE/ PAR SEXE



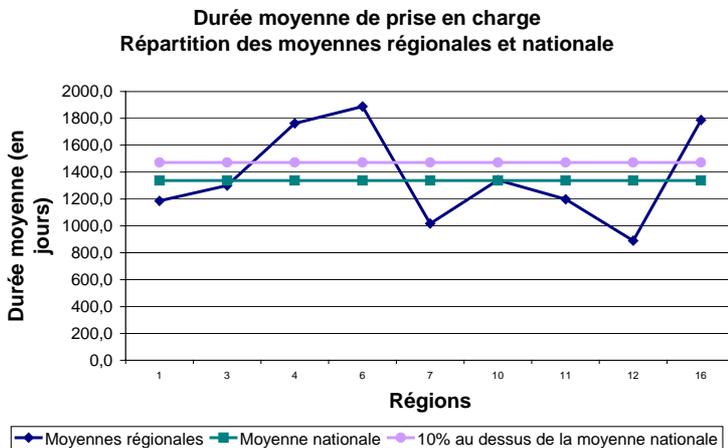
Répartition de la population par sexe-
moyenne nationale



FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

N° 3 DUREE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE



Durée moyenne de prise en charge = durée cumulée des séjours des sortants divisée par le nombre de sorties

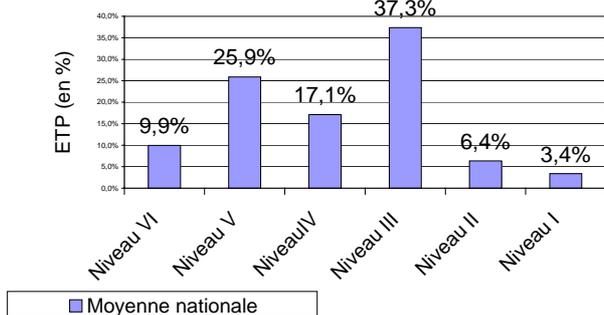
FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

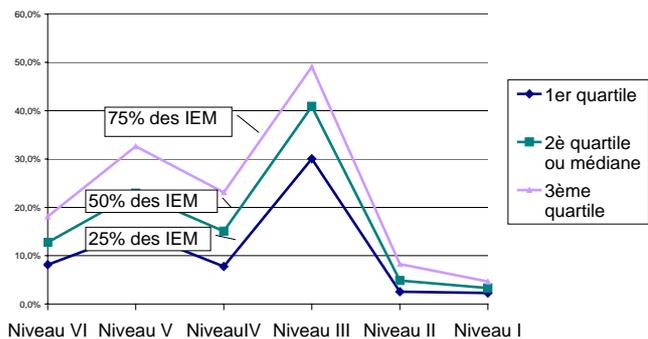
N° 5 INDICATEUR DE QUALIFICATION

La moitié des établissements a 40 % de personnel de niveau III.

**Indicateur de qualification
Moyenne nationale IEM**



Répartition des établissements

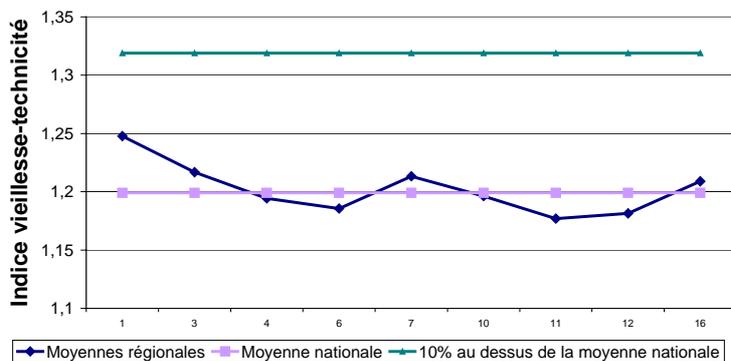


FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont proches des valeurs moyennes de l'expérimentation.

N° 6 INDICATEUR DE VIEILLESSE TECHNICITE

Comparaison des moyennes régionales et départementales (IME)



Indice vieillesse-technicité = indices réels divisés par indices de base

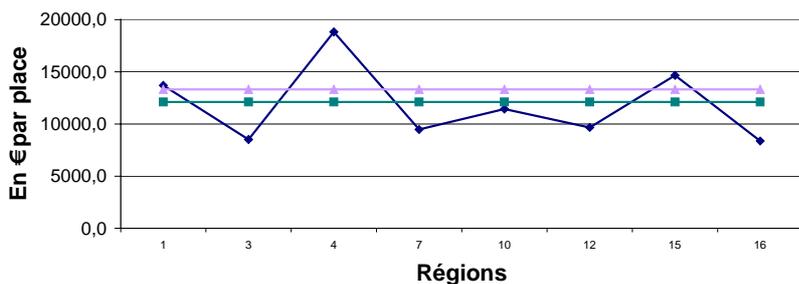
FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont proches des valeurs moyennes de l'expérimentation.

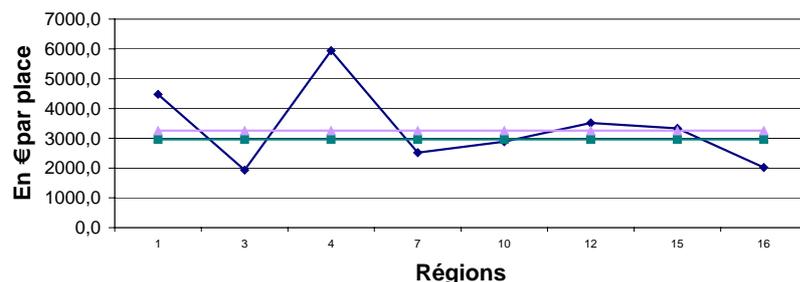
N° 7-8-9 : LES INDICATEURS FINANCIERS

Les indicateurs relatifs l'encadrement et à l'immobilier expliquent environ 20% du coût de structure.

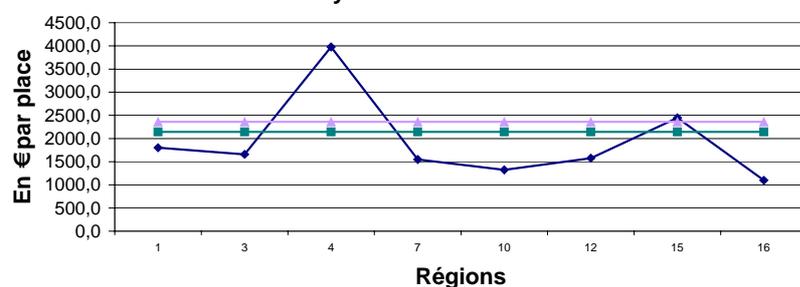
Coût de structure IEM: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



Indicateur relatif à l'encadrement IEM: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



**Indicateur relatif à l'immobilier (IEM)
: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale**



◆ Moyennes régionales
 ■ Moyenne nationale
 ▲ 10% en dessous de la moyenne nationale

FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont proches des valeurs moyennes de l'expérimentation.

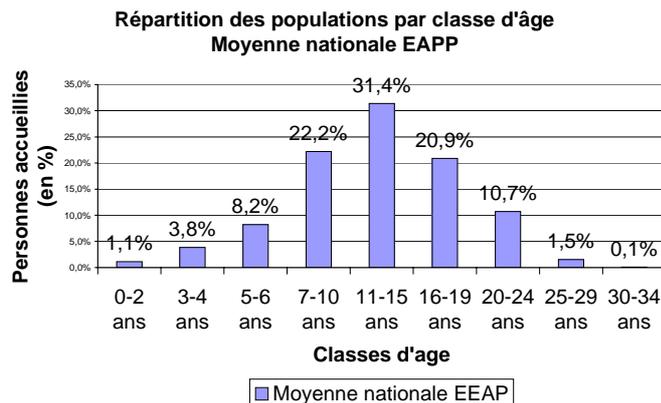
Coût de structure = (dépenses de groupe III (structure) + dépenses afférentes au personnel d'encadrement et de logistique + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit) divisées par le nombre de places (en €place)

Indicateur relatif à l'encadrement = (dépenses afférentes au personnel d'encadrement de l'établissement + dépenses afférentes au personnel d'encadrement du siège social) divisées par le nombre de places (en €place)

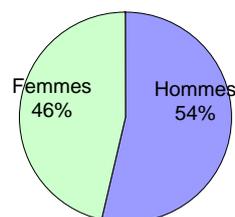
Indicateur relatif à l'immobilier = [Dépenses liées aux infrastructures (comptes 6811, 612, 613, 614, 615 et 616) + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit] divisées par le nombre de places (en €place)

FICHE 4 : TABLEAU DE BORD NATIONAL DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES PRENANT EN CHARGE DES ENFANTS OU ADOLESCENTS POLYHANDICAPES (EEAP)

N° 1 ET 2 REPARTITION DES POPULATIONS PAR CLASSE D'AGE/ PAR SEXE



Répartition de la population par sexes-
moyenne nationale



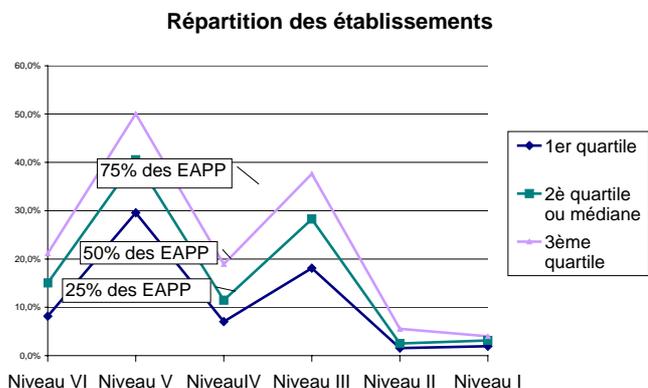
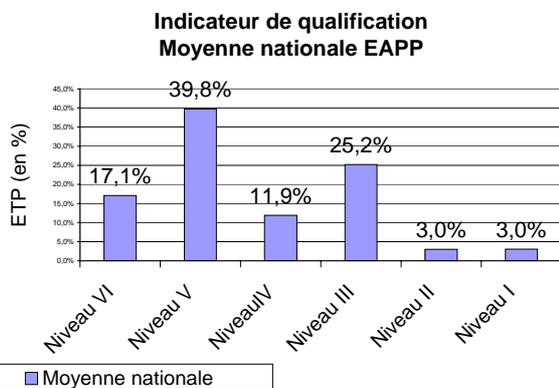
FIABILITE

Cette catégorie d'établissements n'a pas fait l'objet d'une expérimentation.

N° 3 DUREE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE

Les remontées ne sont pas assez nombreuses pour comparer les écarts entre les régions et la moyenne nationale.

N° 5 INDICATEUR DE QUALIFICATION



FIABILITE

Cette catégorie d'établissements n'a pas fait l'objet d'une expérimentation.

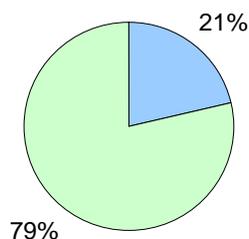
N° 6 INDICATEUR DE VIEILLESSE TECHNICITE

Les remontées ne sont pas assez nombreuses pour comparer les écarts entre les régions et la moyenne nationale.

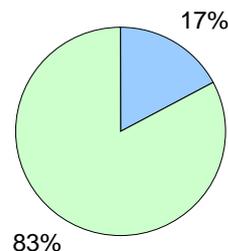
N° 7-8-9 : LES INDICATEURS FINANCIERS

Les indicateurs relatifs à l'encadrement et à l'immobilier expliquent environ 20% du coût de structure.

Part de l'indicateur relatif à l'encadrement par rapport au coût de structure



Part de l'indicateur relatif à l'immobilier dans le coût de structure



Les remontées ne sont pas assez nombreuses pour comparer les écarts entre les régions et la moyenne nationale.

FIABILITE

Cette catégorie d'établissements n'a pas fait l'objet d'une expérimentation.

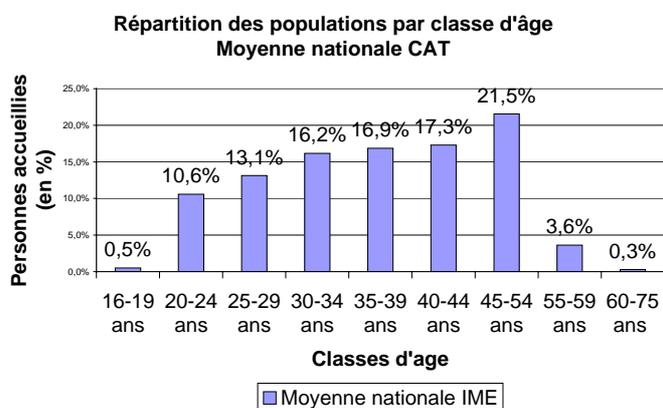
Coût de structure = (dépenses de groupe III (structure) + dépenses afférentes au personnel d'encadrement et de logistique + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit) divisées par le nombre de places (en €/place)

Indicateur relatif à l'encadrement = (dépenses afférentes au personnel d'encadrement de l'établissement + dépenses afférentes au personnel d'encadrement du siège social) divisées par le nombre de places (en €/place)

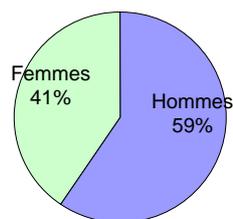
Indicateur relatif à l'immobilier = [Dépenses liées aux infrastructures (comptes 6811, 612, 613, 614, 615 et 616) + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit] divisées par le nombre de places (en €/place)

FICHE 5 : TABLEAU DE BORD NATIONAL DES CENTRES D'AIDE PAR LE TRAVAIL (CAT), AUJOURD'HUI ESAT

N° 1 ET 2 REPARTITION DES POPULATIONS PAR CLASSE D'AGE/ PAR SEXE

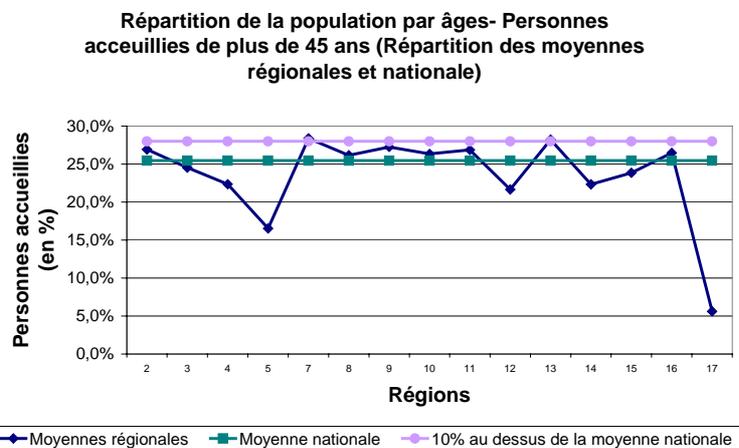


Répartition de la population par sexes-
moyenne nationale



Un quart environ des personnes accueillies dans les ESAT (CAT) ont **plus de 45 ans**.

Compte tenu de la prise en charge spécifique que nécessite ces personnes, il est apparu intéressant de disposer des écarts entre les régions pour cette tranche d'âge. Dans le graphique ci-dessous, on constate que cette réalité est différente selon les régions.



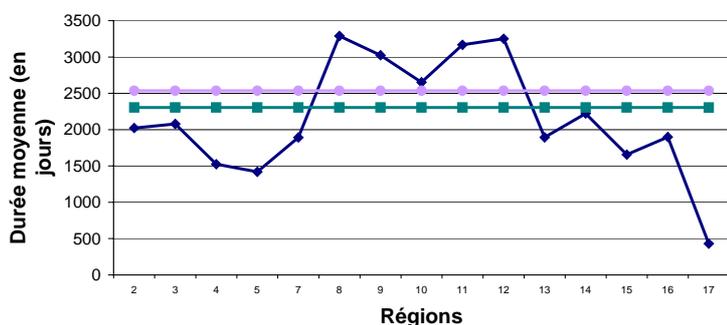
FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

Toutefois, le pourcentage de personnes de plus de 45 ans obtenu lors de l'expérimentation est plus faible que la valeur nationale.

N° 3 DUREE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE

Durée moyenne de prise en charge
Répartition des moyennes régionales et nationale



Durée moyenne de prise en charge = durée cumulée des séjours des sortants divisée par le nombre de sorties

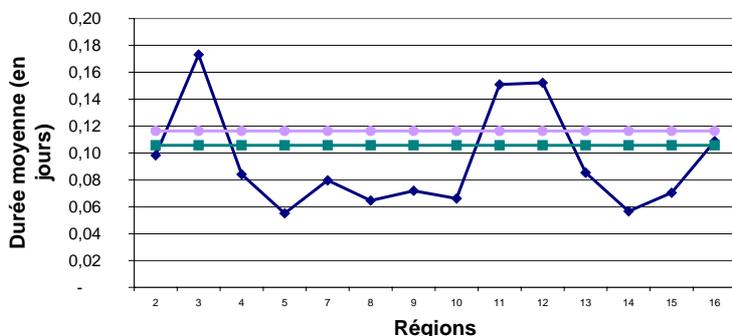
◆ Moyennes régionales ■ Moyenne nationale ◆ 10% au dessus de la moyenne nationale

FIABILITE

La valeur moyenne nationale est plus élevée que celle obtenue lors de l'expérimentation. Au vu des écarts importants entre régions, cette valeur est très influencée par le nombre de CAT sur la base desquels elle est calculée.

N° 3 TRAVAILLEURS HANDICAPES A TEMPS PARTIEL

Travailleurs handicapés à temps partiel
Répartition des moyennes régionales et nationale

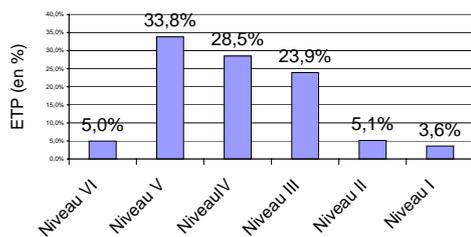


Indicateur du nombre de travailleurs handicapés à temps partiel = nombre de travailleurs handicapés à temps partiel sur le nombre total de travailleurs handicapés

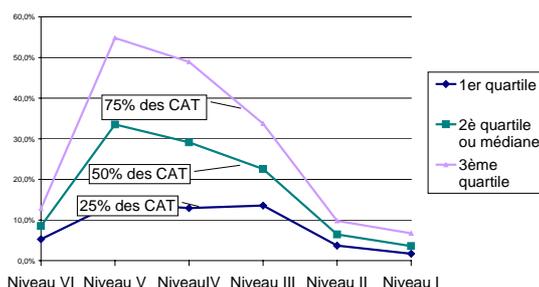
◆ Moyennes régionales ■ Moyenne nationale ◆ 10% au dessus de la moyenne nationale

N° 5 INDICATEUR DE QUALIFICATION

Indicateur de qualification
Moyenne nationale CAT



Répartition des établissements

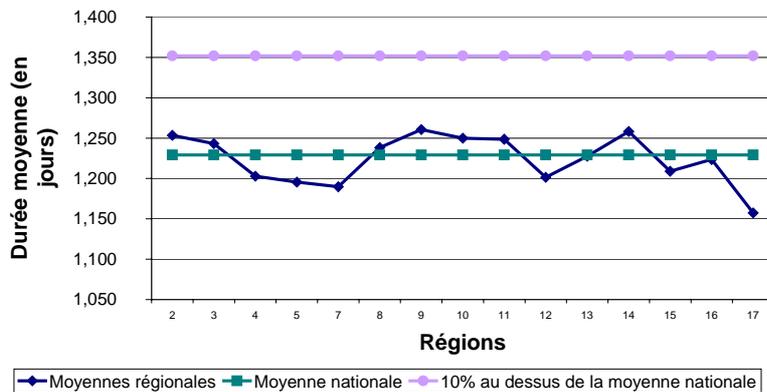


FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

N° 6 INDICATEUR DE VIEILLESSE TECHNICITE

Indicateur vieillesse-technicité
Répartition des moyennes régionales et nationale



Indice vieillesse-technicité = indices réels divisés par indices de base

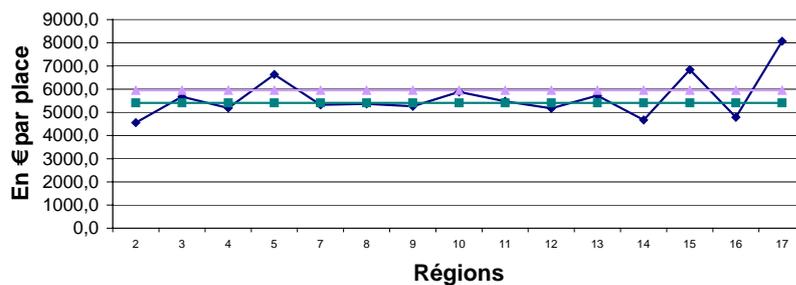
FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

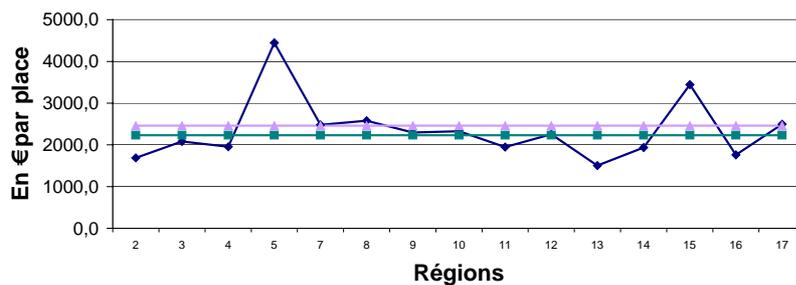
N° 7-8-9 : LES INDICATEURS FINANCIERS

16% du coût de structure est expliqué par l'indicateur relatif à l'immobilier.

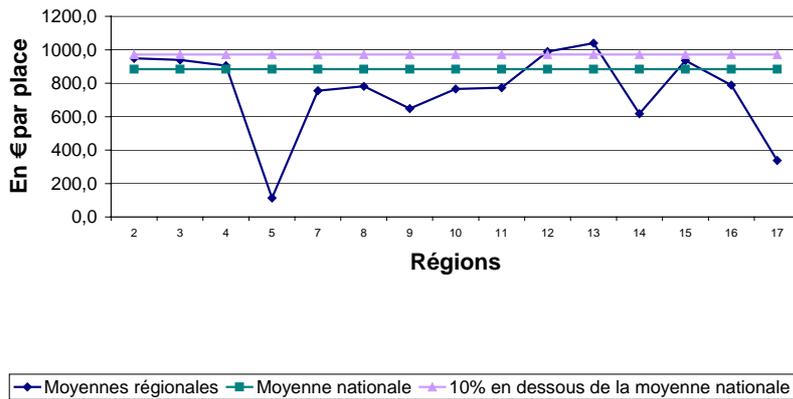
Coût de structure CAT: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



Indicateur relatif à l'encadrement CAT: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



Indicateur relatif à l'immobilier: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

Toutefois, les valeurs du coût de structure et de l'indicateur relatif à l'immobilier obtenues lors de l'expérimentation est plus faible que les valeurs nationales ci-dessus.

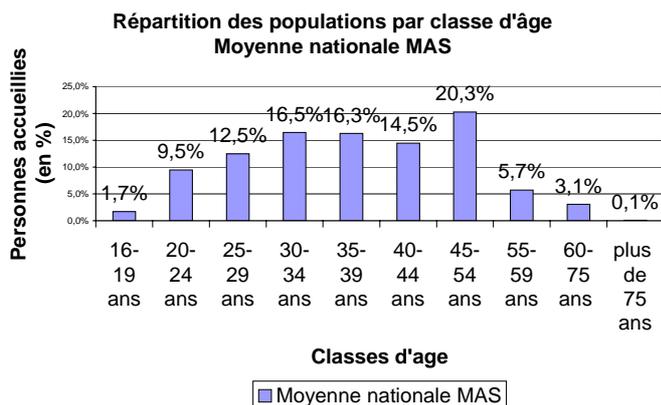
Coût de structure = (dépenses de groupe III (structure) + dépenses afférentes au personnel d'encadrement et de logistique + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit) divisées par le nombre de places (en €place)

Indicateur relatif à l'encadrement = (dépenses afférentes au personnel d'encadrement de l'établissement + dépenses afférentes au personnel d'encadrement du siège social) divisées par le nombre de places (en €place)

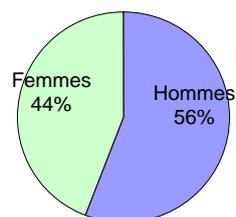
Indicateur relatif à l'immobilier = [Dépenses liées aux infrastructures (comptes 6811, 612, 613, 614, 615 et 616) + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit] divisées par le nombre de places (en €place)

FICHE 6 : TABLEAU DE BORD NATIONAL DES MAISONS D'ACCUEIL SPECIALISEES

N° 1 ET 2 REPARTITION DES POPULATIONS PAR CLASSE D'AGE/ PAR SEXE

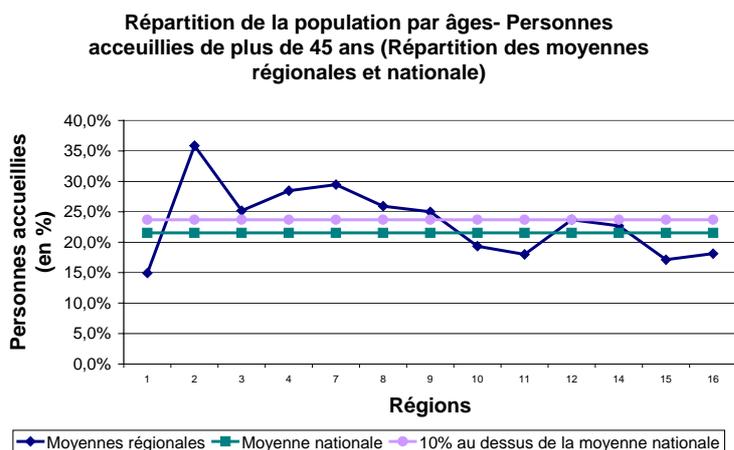


**Répartition de la population par sexes-
moyenne nationale**



Plus d'un quart environ des personnes accueillies dans les MAS ont **plus de 45 ans**.

Compte tenu de la prise en charge spécifique que nécessite ces personnes, il est apparu intéressant de disposer des écarts entre les régions pour cette tranche d'âge. Dans le graphique ci-dessous, on constate que cette réalité est différente selon les régions.

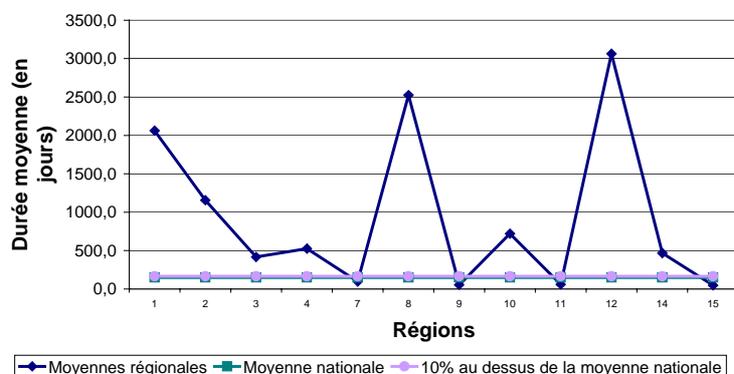


FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

N° 3 DUREE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE

Durée moyenne de prise en charge
Répartition des moyennes régionales et nationale



Durée moyenne de prise en charge = durée cumulée des séjours des sortants divisée par le nombre de sorties

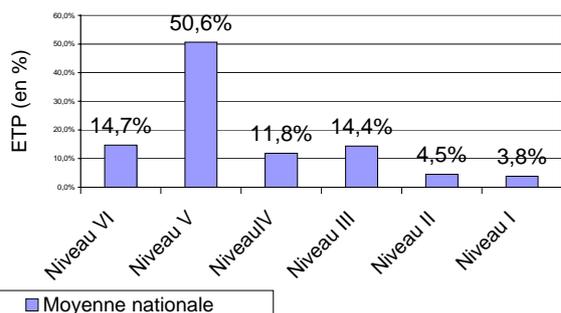
Les moyennes régionales sont très dispersées autour de la moyenne nationale.

FIABILITE

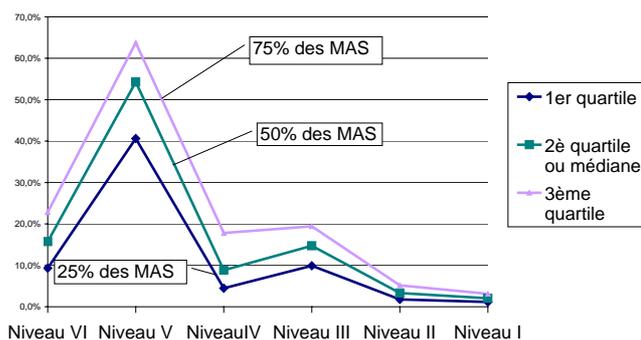
Cet indicateur n'avait pas été expérimenté pour les MAS.

N° 5 INDICATEUR DE QUALIFICATION

Indicateur de qualification
Moyenne nationale MAS



Répartition des établissements



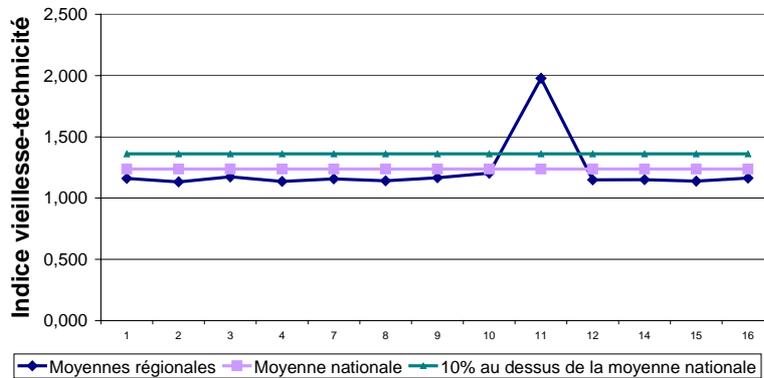
La moitié des MAS ont plus de 50% d'ETP de niveau V parmi leurs personnels.

FIABILITE

Les moyennes nationales sont cohérentes avec celles de l'expérimentation.

N° 6 INDICATEUR DE VIEILLESSE TECHNICITE

Comparaison des moyennes régionales et départementales (MAS)



Indice vieillesse-technicité = indices réels divisés par indices de base

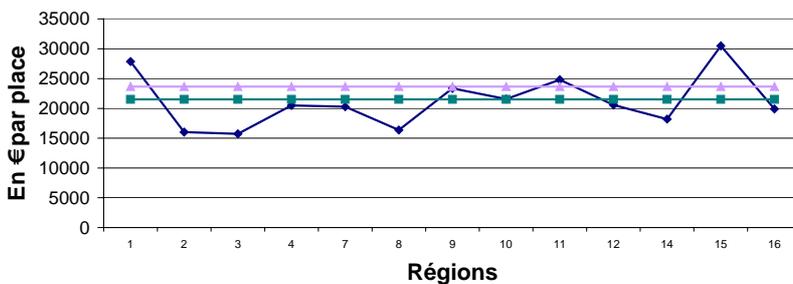
FIABILITE

La moyenne nationale est cohérente avec celle de l'expérimentation mais un peu supérieure. Une région est très au dessus de la moyenne nationale.

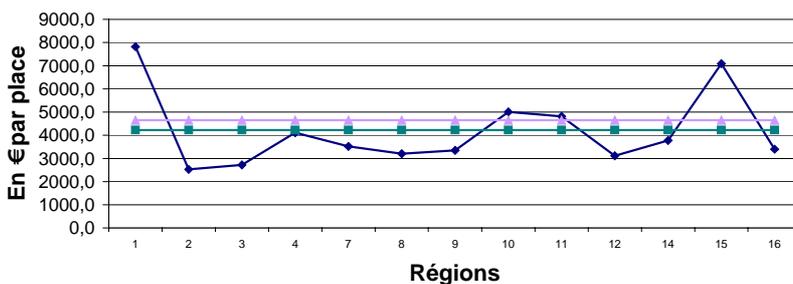
N° 7-8-9 : LES INDICATEURS FINANCIERS

21% du coût de structure est expliqué par l'indicateur relatif à l'immobilier.

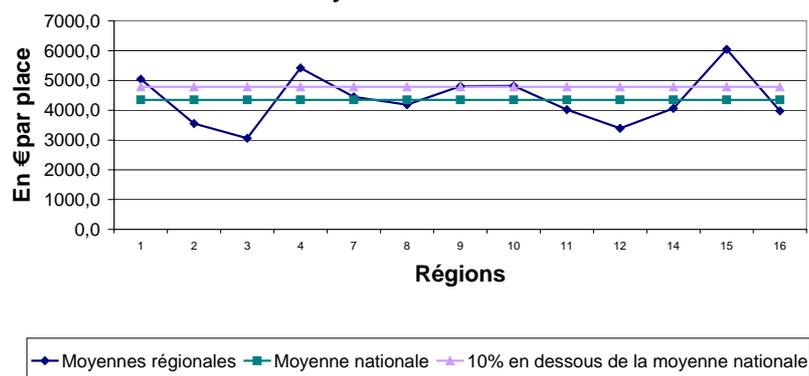
Coût de structure MAS: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



Indicateur relatif à l'encadrement MAS: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



**Indicateur relatif à l'immobilier MAS
: répartition des moyennes régionales autour de la
moyenne nationale**



FIABILITE

Les moyennes nationales sont cohérentes avec celles de l'expérimentation bien que la valeur de l'indicateur relatif à l'immobilier soit plus faible que lors de l'expérimentation sur deux départements.

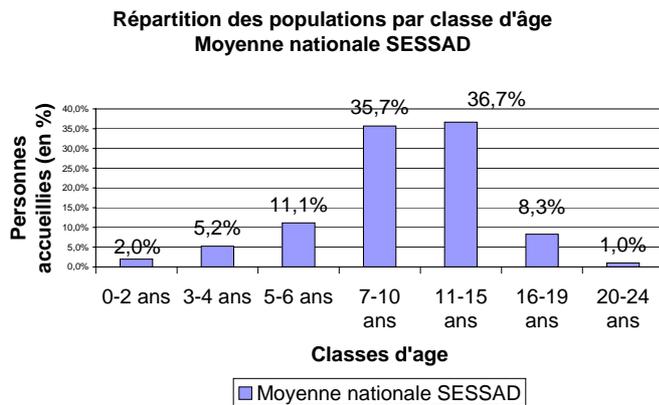
Coût de structure = (dépenses de groupe III (structure) + dépenses afférentes au personnel d'encadrement et de logistique + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit) divisées par le nombre de places (en €/place)

Indicateur relatif à l'encadrement = (dépenses afférentes au personnel d'encadrement de l'établissement + dépenses afférentes au personnel d'encadrement du siège social) divisées par le nombre de places (en €/place)

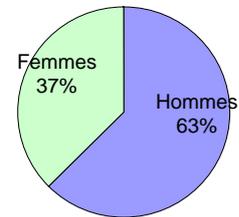
Indicateur relatif à l'immobilier = [Dépenses liées aux infrastructures (comptes 6811, 612, 613, 614, 615 et 616) + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit] divisées par le nombre de places (en €/place)

FICHE 7 : TABLEAU DE BORD NATIONAL DES SESSAD

N° 1 ET 2 REPARTITION DES POPULATIONS PAR CLASSE D'AGE/ PAR SEXE



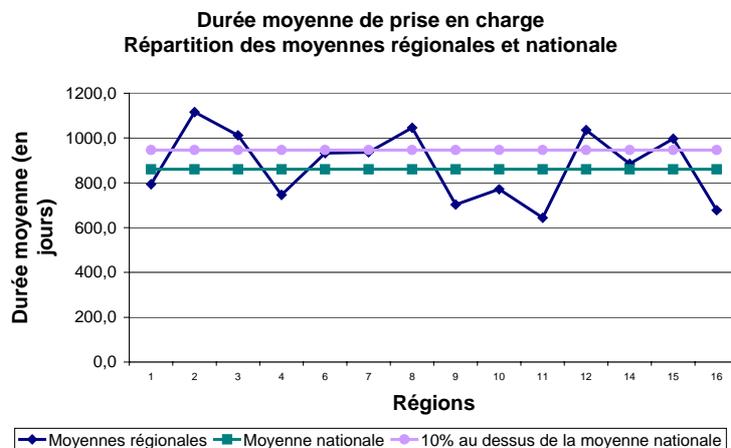
Répartition de la population par sexes-
moyenne nationale



FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation

N° 3 DUREE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE

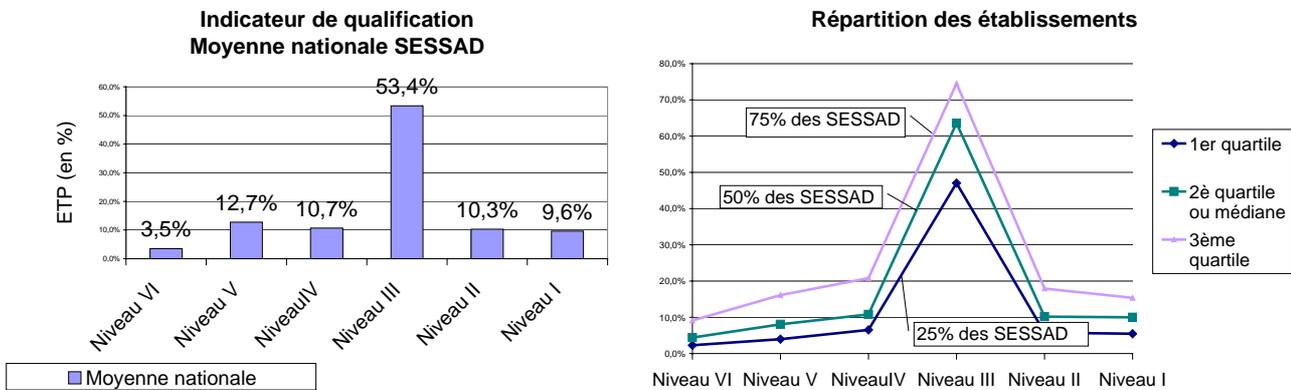


Durée moyenne de prise en charge = durée cumulée des séjours des sortants divisée par le nombre de sorties

FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

N° 5 INDICATEUR DE QUALIFICATION

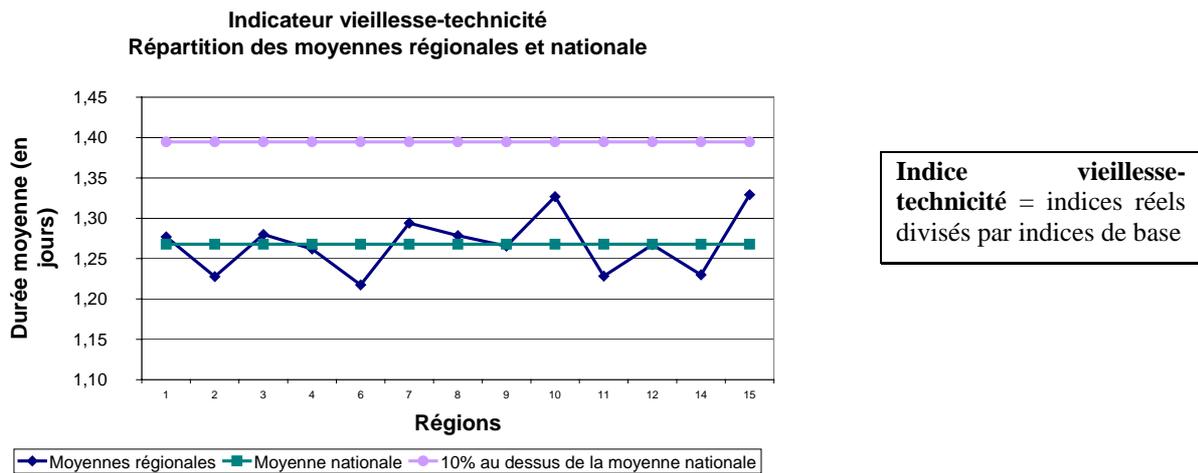


FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales sont cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

Toutefois, il existe un écart significatif par rapport à l'expérimentation pour les niveaux V et II, qui semble liée à un problème de ventilation entre les catégories II et I et V et IV.

N° 6 INDICATEUR DE VIEILLESSE TECHNICITE



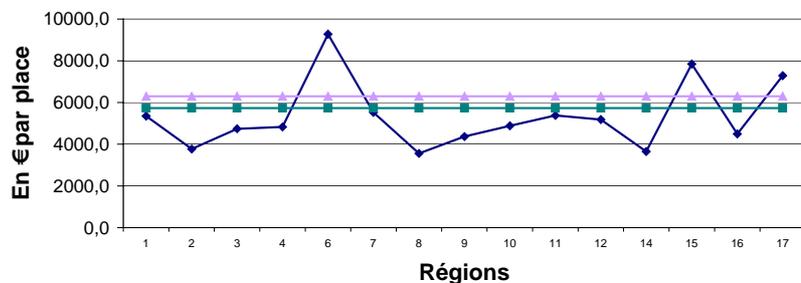
FIABILITE

Les valeurs moyennes nationales cohérentes avec les valeurs moyennes de l'expérimentation.

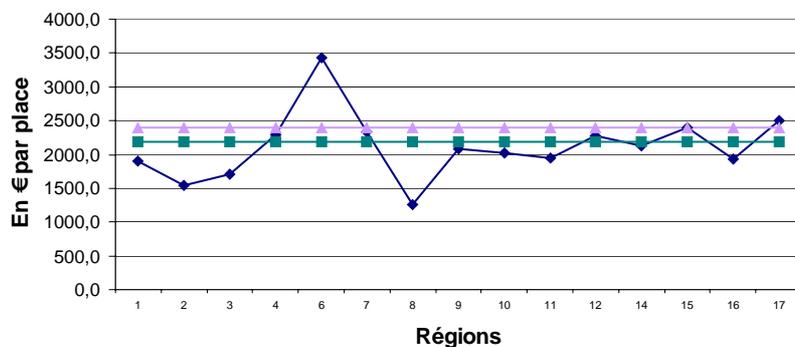
N° 7-8-9 : LES INDICATEURS FINANCIERS

1% du coût de structure est expliqué par l'indicateur relatif au transport.

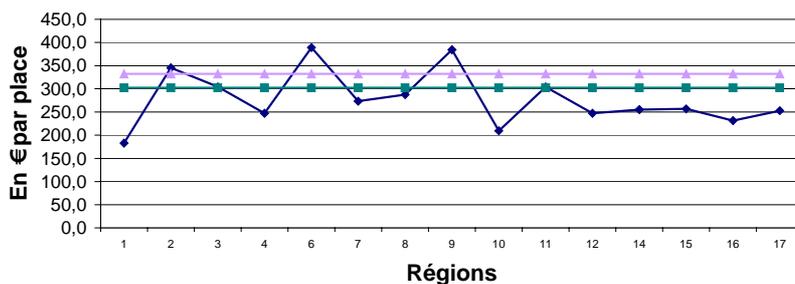
Coût de structure SESSAD: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



Indicateur relatif à l'encadrement SESSAD: répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



Indicateur relatif au transport (SESSAD): répartition des moyennes régionales autour de la moyenne nationale



◆ Moyennes régionales ■ Moyenne nationale ▲ 10% en dessous de la moyenne nationale

Coût de structure = (dépenses de groupe III (structure) + dépenses afférentes au personnel d'encadrement et de logistique + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit) divisées par le nombre de places (en €place)

Indicateur relatif à l'encadrement = (dépenses afférentes au personnel d'encadrement de l'établissement + dépenses afférentes au personnel d'encadrement du siège social) divisées par le nombre de places (en €place)

Indicateur relatif au transport = [Dépenses liées aux transports (comptes 6251 et 61353)] divisées par le nombre de places (en €place)

Annexe 3

Nombre d'établissements							
Région N°	CAT	IEM	IME	IR	MAS	Polyhandicap	SESSAD
1	0	8	51	10	13	2	43
2	41	1	26	9	8	0	21
3	74	3	5	2	15	0	49
4	59	5	32	2	8	0	35
5	4	1	5	0	0	0	0
6	0	5	27	10	0	0	29
7	58	4	12	15	27	0	42
8	24	0	14	3	14	0	11
9	46	2	23	10	18	0	27
10	54	41	9	3	30	0	58
11	65	18	77	6	20	0	45
12	75	8	31	4	23	5	51
13	47	0	40	6	0	0	0
14	34	0	9	5	9	0	20
15	80	0	26	4	26	0	39
16	90	9	28	4	27	5	68
17	4	0	4	0	2	0	6